

PwDR 2014-2020

Mesure 19 - LEADER



GAL Pays des tiges et chavées

Intitulé du Projet : Vers une plus grande autonomie des exploitations agricoles et projet Agri-Culture

RAPPORT D'ACTIVITES N° 6

Comité de projet du : 02/07/2019

Période : 01/01/2019 – 30/06/2019

Code projet : 190202

Arrêté Ministériel (date de signature): 24/06/2016

Période concernée : du 01/01/2016 au 31/12/2020

Budget global (100%) : 199.000€

Budget phase 1/ phase 2 : /

Bénéficiaire de la subvention : GAL Pays des tiges et chavées asbl

Coordonnées du coordinateur : Xavier Sohet

Rue de la Pichelotte, 9D à Gesves
083/670.341 – xavier.sohet@tiges-chavees.be

Coordonnées du chargé de mission : Valérie Grandjean (1/4) et Aurélien Giot (1/4)
083/670.341 – valerie.grandjean@tiges-chavees.be – aurelien.giot@province.namur.be

Autorité responsable : SPW ARNE

Personne de contact à l'administration : Laurent Conotte

Autorité responsable du suivi technique : SPW ARNE

Personne de contact à l'administration : Laurent Conotte

Communes de : Assesse, Gesves et Ohey

1 Généralités :

1.1 Description succincte du projet

Le projet repose sur trois axes majeurs :

- L'**amélioration de l'autonomie énergétique et alimentaire** des exploitations agricoles du territoire via un conseil personnalisé en ferme et l'échange d'expériences entre agriculteurs.
- La **sensibilisation des citoyens** aux réalités du monde agricole du territoire grâce à des activités artistiques proposées à de multiples acteurs du territoire tels que les habitants, les associations, les écoles... Création également de 3 circuits touristiques de visite de fermes alliant patrimoine et agriculture.
- La **promotion des circuits courts** via le soutien de certaines actions innovantes initiées par les producteurs. Les propositions émanant des producteurs sont collectées dans le cadre d'appels à projets et départagées par un jury de sélection.

1.2 Objectifs du projet

Grâce aux différents axes de travail, plusieurs objectifs sont visés par le projet :

- Améliorer l'autonomie énergétique et alimentaire des fermes d'élevage du territoire et ainsi stimuler l'économie productive locale. Le projet contribue par conséquent au maintien des exploitations agricoles dans un contexte particulièrement difficile pour les éleveurs.
- Promouvoir des techniques agricoles durables favorisant notamment le maintien des prairies permanentes avec les conséquences positives que cela engendre au niveau des paysages, de la conservation de la biodiversité et de la lutte contre l'érosion.
- Créer des moments de rencontres entre agriculteurs autour de visites en fermes afin qu'ils puissent tisser des liens, partager leur expérience et améliorer leurs pratiques professionnelles.
- Sensibiliser le citoyen aux réalités des exploitations agricoles du territoire.
- Renforcer la dynamique collective existante autour des circuits courts et la rendre pérenne.

2 Activités durant la période

2.1 Description des activités

2.1.1 Autonomie énergétique et alimentaire

Séances d'informations

Produire ses protéines à la ferme

Le mardi 07/02/2019, une séance d'information a été organisée dans les locaux du GAL sur la production de protéines à la ferme.



Organisée en collaboration avec le Gal Condroz Famenne, cette séance d'info a rassemblé une trentaine de participants et leur a permis d'en savoir plus sur les cultures protéagineuses. En effet, Mme Cartrysse (Association de Promotion des Protéagineux et des Oléagineux) a présenté de manière plus théorique quelques cultures protéagineuses pouvant être rencontrées dans nos campagnes. Elle a abordé celles-ci avec un aspect « récolte en sec sous forme de grains » en parcourant rapidement les particularités de chaque culture et en intégrant les éventuelles nouveautés les concernant (variétés, aspects économiques, techniques environnementales, valeur alimentaire, atout/faiblesse, potentiel).

Un échange sous forme de questions – réponses a permis d'approfondir la thématique.

Hugues Falys (UCLouvain et agriculteur) nous a exposé comment il atteint l'autonomie dans son système de production grâce à la production de plantes protéagineuses récoltées sous forme de fourrages. Les aspects techniques et économiques de son exploitation ont permis d'aborder les aspects pratiques de la production de protéagineux.

Pour conclure la séance d'information, deux agriculteurs nous ont brièvement fait part de leur expérience concernant pour l'un, la culture de féverole récoltée en grain sec et autoconsommée par des bovins et pour l'autre, la luzerne cultivée pure et destinée à

l'affouragement du bétail.

La soirée s'est achevée autour d'un verre de l'amitié initiant des échanges informels entre agriculteurs, techniciens, intervenants.

Pâturage tournant dynamique

Cette séance d'information a été proposée aux agriculteurs du territoire et du territoire du GAL Condroz Famenne le mardi 16 avril.

Sébastien Demoitier, agriculteur à Ouffet a présenté son exploitation et la particularité de son système de pâturage (en expliquant les principes fondamentaux du pâturage tournant dynamique). Bruno Crévits, agriculteur sur notre territoire, a également fait part de son expérience en la matière. Des échanges très intéressants et constructifs ont permis d'accroître la pertinence et l'intérêt porté par la dizaine de participants à l'égard du système de pâturage.

INVITATION

Séance d'information
Vers une plus grande autonomie énergétique et alimentaire dans nos élevages

Le pâturage tournant dynamique

mardi 16 avril 2019
de 19h30 à 22h00

Dans les locaux du
GAL Pays des tiges et chavées
Rue de la Pichelotte 9D
5340 Gesves

en partenariat avec

GAL CONDROZ FAMENNE

ASBL OPA
Condroz Famenne

PROVINCE de NAMUR
Agriculture
Office provincial agricole

ASSESSE GESVES OHEY

GAL a été créé dans le cadre de l'opération "Projet de territoire" financé par le Fonds de l'Etat Agricole. Toute inscription ou demande de renseignements doit être envoyée par écrit au GAL. Pour le soutien des communes et l'Etat, Service 07000.

APL 2018 et valorisation des digestats

En collaboration avec la commission agricole d'Ohey et l'échevinat de l'agriculture de la commune, le GAL a organisé une séance d'information le 21 mars sur l'analyse de la campagne APL 2018 et les possibilités de valorisation des digestats de biométhanisation. Mme Christel Houtet de Protect'eau nous a exposé les résultats des APL (mesures de l'azote potentiellement lessivable) tandis que M. Marc de Toffoli de l'UCL a présenté le résultat d'études sur la valorisation du digestat de biométhanisation en agriculture afin de répondre aux questions sur la manière de procéder pour optimiser son efficacité.

Visite d'essais en céréales chez Luc Delloy

Chaque année, le CRA-W organise des essais divers en céréales dans l'ensemble de la Wallonie (principalement dans la région de Gembloux). Les agriculteurs du territoire étant demandeurs que ce genre de démonstrations soient expérimentées dans le Condroz (conditions pédoclimatiques différentes de la région de Gembloux) M. Delloy propose depuis quelques années ses parcelles au CRA-W.

Chaque année des visites sont organisées afin de présenter les premiers résultats aux agriculteurs. Afin de faire profiter cette expérience à un plus grand nombre d'exploitants agricoles, nous nous sommes liés temporairement au CRA-W et au Comice Agricole pour promouvoir et organiser l'évènement.

Poursuite des diagnostics dans les exploitations

Les paragraphes suivants présentent brièvement le suivi et l'accompagnement des agriculteurs désireux d'augmenter leur autonomie énergétique et alimentaire.

Tonglet Bruno (Evelette)

Pour rappel, nous suivons de manière poussée la production fourragère de cette exploitation bio (élevage laitier + cultures) depuis 2 ans et l'agriculteur reste demandeur d'une telle démarche. Celui-ci s'est progressivement équipé pour les mesures quantitatives (achat d'une mélangeuse équipée d'un système de pesée permettant de peser les ballots (auparavant mesure du poids via le matériel d'un négociant en céréales)). L'agriculteur devient donc progressivement autonome quant à la méthodologie pratiquée chez lui.

Suite à sa participation à la séance d'information sur le pâturage tournant dynamique, Bruno a été convaincu par le bienfondé de la technique et a donc pris la décision de pratiquer de la sorte dans son exploitation. Le GAL l'accompagne dans ces nouvelles pratiques.

Petit rappel du principe du PTD (Pâturage Tournant Dynamique) : Faire pâturer de l'herbe à un stade jeune (meilleure qualité) pendant un maximum de temps. Pour ce faire, les animaux doivent rester un maximum de 3 jours sur la même parcelle car la repousse des herbes débute après 3 jours. Les jeunes pousses étant plus appétantes, si les animaux restent sur la même parcelle, ils ont tendance à épuiser l'herbe. Les tailles des parcelles et le nombre de parcelles sont donc adaptés au nombre de bovins pâturant de sorte que à chaque sortie des animaux d'une parcelle, celle-ci soit entièrement mangée sans toutefois être surpâturée. Pratiquement, on assiste donc à une division des parcelles et à un grand nombre d'animaux

sur les parcelles.

La première phase entamée par Bruno fut donc de réfléchir à la manière de scinder ses prairies pour garantir un approvisionnement suffisant, permettre un abreuvement des animaux sans devoir continuellement changer les points d'eau de place à chaque changement de parcelle.

Dans son cas, Bruno a créé un couloir central ouvert en permanence dans lequel se trouve les bacs à eaux et qui dessert les parcelles sur lesquelles les animaux restent de 2 à 3 jours en fonction de la vitesse de pousse de l'herbe et du nombre d'animaux.

Lorsque la pousse est optimale, certaines parcelles sont débrayées pour être soit fauchées, soit pour constituer du stock sur pied pour les périodes sèches.

La technique permet à Bruno de ne plus nourrir les animaux à l'étable sans diminuer sa production laitière. Ses coûts de production sont donc diminués grâce à l'optimisation du pâturage.

Bien conscient que son système n'est pas parfait, il s'adapte et apprend de ses erreurs (résidus après pâturage trop important, stade d'entrée trop grand, etc.)

Galet Marcel (Gesves)

Agriculteur à Gesves, M. Galet a répondu à notre appel concernant l'implantation de sorgho.

Cette graminée africaine ressemble au maïs, mais possède un système racinaire qui la rend plus résistante à la sécheresse. Les caractéristiques alimentaires de la plante (beaucoup de sucres solubles, protéine) lui confèrent un avantage sur le maïs. Cette culture semble donc une belle alternative au maïs afin d'augmenter l'autonomie alimentaire des exploitations (diminution des apports en protéines liés à l'utilisation du maïs). C'est la raison pour laquelle des essais de sorgho vont être mis en place au sein de plusieurs exploitations.

Toute une réflexion sur la culture de sorgho a donc été entreprise avec M. Galet et 3 autres agriculteurs (date de semis, densité de semis, interligne, engrais, phyto, récolte, etc.)

M. Galet a fait le choix d'une parcelle hétérogène présentant 2 zones bien distinctes représentant des conditions de sol différentes dans le but d'étudier la culture en bonne et mauvaise conditions, toujours en comparaison avec le maïs implanté dans la même parcelle.

Notre initiative locale d'implanter du sorgho nous a permis d'être approchés par le CIPF (Centre Indépendant de Promotion Fourragère) pour la réalisation d'un essai scientifique en désherbage de sorgho. Cette culture n'en étant qu'à ces débuts dans notre pays, peu de produits phytosanitaires sont agréés pour cette culture et peu d'études ont permis de démontrer l'efficacité d'herbicides (résistance du sorgho face aux herbicides). Avec l'accord

de l'agriculteur, nous avons décidé de collaborer avec le CIPF à l'implantation d'un tel essai.

La parcelle initialement choisie étant implantée de ray-grass en inter-culture devait, suite à une première récolte, faire place aux cultures de maïs et sorgho. Cependant, suite à la récolte et le bon développement du ray-grass l'agriculteur a décidé de ne plus détruire son couvert afin de garantir un approvisionnement important. L'agriculteur a donc identifié une seconde parcelle où une prairie temporaire était implantée depuis 3-4 ans et « en perte de vitesse ». Malheureusement, lors d'une analyse de sol de cette seconde parcelle, un problème au niveau du pH fut détecté. Cette parcelle était particulièrement acide (pH 4.3). Il faut savoir que le pH optimum pour une culture tourne autour de 6.0-6.5. Un sol acide pouvant induire des blocages au niveau des échanges dans le sol (capacité d'échange cationique, minéralisation, etc.) et par conséquent, le potentiel de production des plantes. Pour cette raison, nous avons pris la décision, avec l'agriculteur, de ne pas implanter l'essai dans cette parcelle, mais de « revenir » sur notre premier choix en dedicant une superficie moins importante (1ha) que celle prévue à la base (une seule zone choisie).

Le sorgho a été implanté le 17 mai sur la partie non dédiée à l'essai CIPF. L'agriculteur avait détruit le couvert mécaniquement par labour pour ensuite travailler le sol avec une combinaison déchaumeur et herse rotative, permettant d'obtenir un lit de germination idéal (l'ensemble de la parcelle a été préparée à cette date).

Pour des raisons techniques liées aux essais (semis dans des micros parcelles d'une largeur de 3m, volonté de différencier les variétés, etc), le CIPF a décidé d'implanter sa propre parcelle d'essai. Cette implantation a été réalisée le 23/05, le timing étant trop court pour une implantation à la même date que le reste de la parcelle. Les premiers traitements phytos ont également été appliqués le jour de l'implantation (traitement réalisé par le CIPF avec du matériel spécifiquement conçu pour les essais).



Fastré Guillaume (Assesse)

Pour rappel, chez cet agriculteur, nous avons implanté un essai fourrager en collaboration avec Fourrages Mieux le 16 août 2018 à la suite de la récolte des escourgeons (récolté le 02 juillet).

Cet essai va permettre de comparer 3 mélanges différents sur une même parcelle et l'un de ces mélanges va être reconduit sur une plus petite parcelle. Au total, 4ha60 ont été ensemencés.

La première coupe de l'essai fourrager a été réalisée le 13/05 avec prise des rendements et analyse qualitative des produits frais réalisées en direct.

Une seconde parcelle (Mel 4 et 4+) a été suivie (implantation et itinéraire technique identique au mélange 3).

Voici les résultats concernant les essais :

- Mel 1 = Mélange ray-grass anglais + ray-grass hybride + trèfle blanc + trèfle violet
- Mel 2 = Mélange ray-grass anglais + dactyle + trèfle blanc + trèfle violet
- Mel 3 = Mélange Dactyle + fétuque + trèfle blanc + trèfle violet
- Mel 4 = Mél 3 sur la parcelle N4
- Le sigle + indique l'utilisation d'Alasso

Mélanges	Production moyenne (kg MS/ha)	Energie moyenne (VEM/kg MS)	Protéine moyenne (gDVE/Kg MS)	Energie moyenne (KVEM/ha)	Protéine moyenne (KgDVE/ha)
Mel 1	7919.34	939	84	7433.77	661.04
Mel 2	7498.89	930	87	6976.39	651.33
Mel 3	7390.13	894	81	6610.96	599.34
Mel 4	7234.37	895	83	6473.34	599.92
Mel 1 +	8998.25	940	84	8460.85	751.53
Mel 2 +	7729.86	932	86	7200.87	666.84
Mel 3 +	7288.25	908	83	6622.23	601.13
Mel 4 +	7760.37	901	85	6990.37	657.77

Sans tirer de conclusion hâtive, on peut remarquer de manière générale une augmentation de la quantité d'énergie (KVEM/ha) et de protéine (KgDVE/ha) quand le produit Alasso a été utilisé.

Le mélange 1 reste le fourrage le plus productif à ce stade de la production. Sa composition favorisant la première coupe (résistance à la sécheresse plus faible). Les autres récoltes permettront de tirer des conclusions plus fiables sur l'ensemble de la saison culturales.

Romainville Marc et Briec (Courrière)

L'agriculteur a également répondu à notre appel pour l'implantation de sorgho. L'agriculteur nous a proposé une parcelle de 4 ha devant accueillir du maïs sur laquelle 1 ha a été ensemencé le 17 mai du sorgho. La parcelle contenait un couvert hivernal récolté 2 fois (automne et printemps) à base de ray-grass et trèfle. Marc a ensuite détruit mécaniquement son couvert pour préparer l'implantation du maïs début mai. Le sorgho devant être semé après le 15 mai (sensibilité au gel), l'agriculteur a préparé toute la parcelle pour ainsi créer un faux semis pour le sorgho (un faux semis permet de faire germer un certain nombre d'adventices). Un second passage superficiel de la parcelle peu de temps avant le semis permet de détruire les adventices présentes et de garantir un lit de germination idéal pour le sorgho.

La parcelle étant scindée en deux cultures, une analyse quantitative et qualitative va permettre de comparer le sorgho au maïs.

Toussaint Didier (Gesves)

Au cours de ce semestre, l'agriculteur nous a interpellé sur la production d'énergie à la ferme. En tant que gros consommateur d'électricité (robots de traite + refroidisseur), il envisage la production d'énergie renouvelable au sein de l'exploitation afin de diminuer ses coûts de production et diminuer sa dépendance face aux prix de l'énergie. De plus cette initiative lui permettrait d'améliorer son impact environnemental.

Actuellement, Didier consomme 45 000 kWh d'électricité/an. Ce qui représente une facture annuelle de 9000€ htva. Il souhaiterait donc diminuer son coût énergétique et son impact environnemental en produisant des énergies renouvelables, soit via une installation photovoltaïque, soit via une petite éolienne.

Nous avons donc réalisé un calcul de rentabilité et une comparaison des deux systèmes en prenant comme hypothèse un prix de l'électricité à 0.20€/kWh HTVA (sans augmentation dans les années à venir, ce qui reste peu probable)

Panneaux photovoltaïques



La consommation totale de l'exploitation n'étant pas exclusivement de jour, une installation photovoltaïque pour la totalité de la consommation ne semble pas être une solution adéquate (pour les installations > 10KWC installation d'un nouveau compteur avec vente du surplus (0.02€/kWh) pas de compteur qui détourne, consommation en direct de la production).

Si installation de 45 000 kWh -> 50 000€

Cette installation devrait permettre de produire +/- 90% de sa puissance (40 500 kWh) dont 40% serait consommé en direct -> autoconsommation de 16 200 kWh/an (3240€) + revente de 24 300 kWh/an (486€) + certificats verts (0.85cv/mwh*65€) (2238€) = 5964€/an => amortissement de l'installation en 8.4 ans

Si installation de 25 000 kWh -> 28 000€

Cette installation devrait permettre de produire 90% de sa puissance (22 500Kwh) dont 60% serait consommé en direct -> autoconsommation de 13 500kwh/an (2700€) + revente de 9000Kwh (180€) + CV (1243€) = 4123 => amortissement de l'installation en 6,8 ans

Eolienne



Coût de 80 000€ pour une éolienne de 10KW (aide de la RW de 20 000€ incluse) pouvant produire jusqu'à 20 000 kWh/an à 60% de la production autoconsommée => 12 000 kWh (2400€) + revente de 8000 kWh (160€) + cv (1cv /MWH) (1300€) => 3860€ d'économie/an; amortissement de l'éolienne en 20.7 ans.

Ci-après, un tableau récapitulatif de la comparaison

	Coût électricité achetée /an	Investisse ment	Coût total /an financement en 7 ans inclus (période d'amortisse ment)	Coût total /an après l'amortisse ment	Coût total après 10 ans (fin des cv)	Coût total / 20 ans
Actuellement	9000€	0	9000€	9000€	9000€	180 000€
Photovoltaïque 45KWC	5760€	50 000€	11094€	3522€	5760	148 074€
Photovoltaïque 25KWC	6300€	28 000€	9297€	5057€	6300	144 499€
Eolienne 10KW	6600€	80 000€	17414€	5300€	6600	203 800€

Il a donc été conseillé à l'agriculteur d'opter pour une solution privilégiant le photovoltaïque. L'agriculteur étudie pour le moment la question, au regard des autres investissements robots de traite) qu'il doit réaliser.

Précisons que l'analyse ci-dessus est purement économique. Dans le choix de l'agriculteur, d'autres critères peuvent entrer en ligne de compte.

Notons également que l'analyse est spécifique à l'exploitation et qu'elle ne permet aucunement de tirer des conclusions plus générales sur les différentes formes de production d'énergie à la ferme. Une étude spécifique à chaque cas doit être envisagée.

Pol Tonglet (Tahier)

Suite à notre appel à candidats pour l'implantation de sorgho, Pol nous a fait part de son intérêt. Une parcelle de 1.10 ha située aux alentours de l'exploitation a donc été implantée. Il n'y a pas de comparaison avec du maïs comme c'est le cas chez Denis et Marc.

Van Lommel Eddy (Crupet)

Pour rappel, un mélange fourrager a été implanté en 2018, pour lesquelles les différentes coupes vont être quantifiées et analysées tout au long de la durée de la prairie afin d'évaluer les rendements.

Comme souvent en agriculture, les agriculteurs sont amenés à changer leurs plans en cours de saison en fonction d'une multitude de facteurs. Ce fut le cas pour Eddy qui souhaitait récolter son nouveau fourrage pour réaliser des stocks pour la période hivernale, mais qui, suite à un manque de fourrage au printemps a préféré le faire pâturer. Pas de souci, le mélange étant adapté à cette éventualité. Malheureusement aucune analyse de la production n'est possible actuellement dans ces conditions.

Luc Delloy (Gesves)

Voir visite essais de céréales.

Denis Baudoin (Haltinne)

Suite à un appel à candidats proposé par le GAL concernant l'implantation de fourrages (vitrine de prairies temporaires et sorgho fourrager mono coupe), Denis a répondu favorablement à nos deux demandes.

1) Vitrine de mélanges de prairie temporaire :

Initialement, il souhaitait renouveler une prairie temporaire installée depuis 4 ans. Cette prairie commençant progressivement à se dégrader, mais possédant toujours une proportion de légumineuses importante. De plus, afin d'éviter que la parcelle ne passe administrativement en prairie permanente (un fourrage déclaré en prairie temporaire + de 5 ans devient pour l'administration une prairie permanente, ce qui pourrait contraindre l'agriculteur à ne plus la cultiver comme terre arable), la parcelle devait changer d'affectation (l'implantation d'un nouveau fourrage le permet).

Finalement Denis a préféré opter pour une implantation après céréales (escourgeon) pour d'une part, ne pas mettre à mal l'approvisionnement en fourrages de l'année (l'implantation d'un fourrage en mars ne permettant d'obtenir une production que 10 à 12 semaines plus tard : perte d'une coupe l'année d'implantation), et d'autre part garantir un précédent idéal pour la vitrine et ainsi garantir sa réussite).

4 firmes ont porté un intérêt à notre projet et nous proposent chacune un mélange :

- Ets Lefebvre : mélange « LEF Complex Tempo » mélange de 2-3 ans composé de Ray grass (4N tardif et Hybride), de dactyle et de trèfles (blanc, violet et incarnat)
- Ets Monseu : mélange « fauche mycosem » 32% légumineuses 68% graminées (RG, fléole et fétuque)
- Walagri : luzerne, trèfle violet, dactyle, festulolium, RGA
- Alexandre Lebrun : trèfle violet, trèfle blanc, ray grass anglais, fétuque des prés,

dactyle, fléole

2) Sorgho fourrager mono-coupe :

Denis prévoit l'implantation de 50 à 60 ares de sorgho dans une parcelle de maïs, nous permettant ainsi de comparer les deux plantes. En effet, il est prévu d'évaluer les rendements (quantitatifs et qualitatifs) des deux cultures. Pour ce faire, une méthodologie commune aux deux cultures doit être établie :

- Mesure de l'interligne moyen => mesure en plusieurs endroits de la parcelle des interlignes (A).
- Mesure du nombre de plants moyen au mètre => comptage en plusieurs endroits de la parcelle du nombre de plants sur une longueur donnée, afin d'extrapoler le nombre de plants/m (B).
- Pesée des plantes => au plus proche de la récolte, pesée d'un certain nombre de plants, à plusieurs endroits de la parcelle afin de déterminer le poids moyen d'un plant (C).
- Analyse du taux de MS des échantillons pesés. (D)

Calcul du rendement : $1 \text{ ha} = 10\,000\text{m}^2 = 100\text{m}/100\text{m} \Rightarrow (100 \cdot 100 \cdot B \cdot C \cdot D) / A$

L'analyse au laboratoire permettra également de déterminer les valeurs alimentaires des deux produits.

3) Analyses de fourrages



Afin de faire le point sur la qualité de ses prairies de fauche, des analyses de fourrage ont été réalisées (1er coupe). Le produit de 4 parcelles a été ainsi analysé qualitativement en laboratoire.

En résumé, à l'heure actuelle, 10 agriculteurs, sont ou ont été suivis par le GAL sur des aspects d'autonomie alimentaire et énergétique (1 agriculteur n'a pas été concerné durant ce semestre). L'accompagnement du GAL permet à ces agriculteurs de faire des choix sur base d'éléments techniques objectifs, rendant leur exploitation de plus en plus autonome.

2.1.2 Projet Agri-Culture – Histoires de Rues-ralité

Une rétrospective vidéo retraçant toutes les étapes du projet Rues-ralité, de la consultation populaire de Gustave Lambert, aux représentations de Concerto Rural, en passant par le P'tit Bazar et la parade, a été finalisée et diffusée : <https://youtu.be/FFkoo-BvLdo>

2.1.3 Guides agricoles

Le module agriculture destiné au réseau des ambass'acteurs mis en place par la Maison du Tourisme Condroz Famenne s'est clôturé fin 2018.

Les participants à la formation exploitent à présent ces connaissances dans le cadre de leurs guidances. L'un d'entre eux a par exemple guidé une balade en mai avec une partie sur l'agriculture, notamment en lien avec une ferme du territoire.

Par rapport aux supports de formation, nous avons prévu initialement de travailler à la réalisation de fiches techniques et d'éventails de reconnaissance des grandes cultures.

Récemment, nous avons appris que ce type d'éventail sur les grandes cultures est en projet également à l'APAQ-W. Le GAL et l'APAQ-W vont certainement collaborer à la réalisation de cet outil.

Les fiches cultures sont quant à elles en cours d'élaboration. Un « kit » de guidage reprenant plusieurs supports sera fourni prochainement aux participants.

L'APAQ-W est également intéressée par le module de formation « Guide agricole » mis en place par le GAL. Concrètement, l'APAQ-W pourrait dégager un petit financement pour pouvoir réitérer la formation en 2020, sur le territoire du GAL, à destination de guides.

2.1.4 Actions de communication

Récemment, nous avons reçu plusieurs demandes de la part d'agriculteurs de pouvoir communiquer vers le citoyen sur les réalités de l'agriculture actuelle. L'agriculture souffre d'une mauvaise image de marque auprès du grand public qui touche très fort les agriculteurs.

Nous avons identifié plusieurs pistes qui pourraient être envisagées dans la mesure où une rallonge budgétaire serait possible.

Lors d'une réunion de la Commission agricole d'Ohey à laquelle le GAL avait été convié, l'idée d'installer un labyrinthe dans une CIPAN et d'y accueillir le public pour communiquer sur les liens entre agriculture et environnement a été proposée. Le GAL va s'associer avec la commune et Protect'Eau pour mettre en œuvre ce projet. La visite est planifiée au 13

octobre. Plusieurs organismes tels que Natagriwal, la FJA, Adalia, l'AWE seront invités à participer à l'événement. Des producteurs locaux seront également présents.

2.1.5 Protection des eaux de surface

Le GAL a été approché par une jeune coopérative d'agriculteurs wallons désireux de protéger les ressources en eau (NagriNeau) pour introduire un dossier conjoint dans le cadre d'un appel à projets de la SPGE. Le projet proposé conjointement par NagriNeau, la SWDE et le GAL consiste à la mise en place de cahiers des charges spécifiques aux grandes cultures qui soient favorables à la protection des eaux souterraines.

La plus-value de ce projet serait réelle car plusieurs captages du territoire connaissent des problèmes de pollution, dus soit aux nitrates, soit à des pesticides.

Une réponse est attendue dans le courant du second semestre 2019.

2.1.6 Promotion des circuits courts

Petit Marché d'Ohey

Tel que planifié lors de l'évaluation du fonctionnement du Petit Marché réalisée en décembre 2018, les commerçants du marché ont créé une asbl qui porte à présent officiellement la responsabilité de l'organisation du marché. L'asbl DecoD est aussi l'interlocuteur privilégié de la commune pour ce marché. Une convention sera signée prochainement en ce sens. On peut donc dire que cette initiative soutenue par le GAL est à présent totalement autonomisée.

Plus encore puisque la commune d'Havelange s'est adressée à l'asbl DecoD pour organiser un aussi un marché sur son territoire. Le GAL a assuré l'adaptation des outils de communication.

Pierre Lhoas – Cartes postales promotionnelles

Dans le cadre de l'appel à projets, un producteur avait suggéré que le GAL réalise des cartes postales individuelles pour chaque producteur. En 2018, des cartes postales ont été réalisées pour 5 des 11 producteurs intéressés.

Courant du semestre, un nouveau photographe a été sélectionné pour finaliser les cartes postales des 6 producteurs restants. Il y travaille actuellement. Les cartes postales seront finalisées pour la fin de l'été.

COCORICOOP

Les premiers mois de lancement de Cocoricoop soutenus par le GAL :

Depuis la mi-janvier, le GAL soutient officiellement la jeune coopérative de circuit-court Cocoricoop en engageant à mi-temps une personne chargée de la coordination du projet. Cet emploi est limité jusqu'au mois de juillet afin de donner les moyens à cette nouvelle entreprise à finalité sociale de trouver sa stabilité et les ressources financières pour voler de ses propres ailes.

Après avoir suivi le développement du projet et la constitution de la coopérative en 2018, le GAL a pu confirmer son soutien en prenant en charge la rémunération partielle du coordinateur de la coopérative.

La coopérative a rapidement fixé une zone d'action clairement définie et la plus cohérente possible afin de pouvoir facilement collaborer, en toute transparence, avec les acteurs institutionnels publics (GAL, Maison du tourisme, communes, CPAS,...).

La période écoulée a permis à la coopérative de trouver une certaine stabilité de fonctionnement, d'expérimenter les premiers mois de vente, de mieux communiquer et de renforcer certains partenariats.

En quelques chiffres, Cocoricoop c'est :

- Une moyenne de 150 à 220 paniers chaque semaine.
- Un panier moyen de 35 à 40€.
- 5 points relais avec chaque fois 4 à 6 bénévoles mobilisés.
- Une équipe bénévole de 8 à 10 personnes chaque semaine au lieu logistique de Ciney.
- Plus de 900 clients inscrits sur l'eshop et 43 producteurs coopérateurs / fournisseurs.
- 12 producteurs issus du territoire du GAL (dont 6 en plus qui vendent à la coopérative depuis le début de l'année). Sans compter certains producteurs qui utilisent la matière première issue de notre territoire mais qui la transforment ailleurs (ex : le fromage Condor avec du lait bio de Evelette)
- Plus de 140 coopérateurs (dont une trentaine de producteurs).

Le GAL peut se réjouir, avec du recul, de ce soutien à cette structure économique plutôt en bonne voie au vu du nombre important de commandes hebdomadaires depuis ses débuts en novembre dernier. Les prochains mois restent néanmoins cruciaux pour augmenter la moyenne des ventes chaque semaine afin d'engager 3 personnes à temps partiel et assurer ainsi la pérennité du projet ces prochaines années.

Certains axes de travail propres à nos 3 communes permettent de cadrer aussi le soutien du GAL :

1. Des liens ont été établis avec la commune de Gesves en vue de réfléchir au développement futur des cantines durables, basées sur les produits locaux et le circuit-court. Des projets pilotes pourraient se lancer dans quelques mois.
 - Réunions avec le réseau 5C sur les projets de légumerie et bocalerie dans le grand Namur, en concertation avec l'échevine de l'alimentation durable de Gesves.
 - Rencontre et réunion avec différents porteurs de projet de transformation afin de créer un dialogue constructif et anticiper une future dynamique collective autour de la transformation et répondre aux demandes des collectivités.
 - Réunions avec l'échevine de l'alimentation à Gesves.
 - Remise d'une candidature conjointe Cocoricoop – GAL – commune de Gesves pour l'accueil d'un animateur en alimentation durable dans le cadre d'un appel du cabinet Di Antonio.

2. Un point-relais de la coopérative va se créer prochainement sur la commune d'Assesse.
 - Réunion avec l'échevin de l'alimentation et diverses personnes sur la création d'un marché de producteurs et d'un point relais de la coopérative.
 - 2 réunions publiques avec citoyens et producteurs.
 - Participation à une projection publique organisée par la commune : le potager de mon grand-père.
 - Visite d'un local dans l'école Saint-Martin pour futur point-relais.
 - Lancement prévu début du mois d'août.

3. Des contacts ont été pris avec les mouvements de jeunesse du territoire mais aussi ceux d'ailleurs venant en camp cet été dans notre région, afin de proposer les produits de la coopérative pour nourrir tous ces enfants...
 - Analyse exploratoire du potentiel de fournir les mouvements de jeunesse réalisée par deux stagiaires.
 - Prise de contacts de différentes structures (patro, scouts, plaines de vacances).

- Contact avec les producteurs pour connaître la possibilité de fournir des collations aux plaines de vacances. (Jeunesse & Santé)
 - Contacts avec les communes pour connaître la liste des camps de jeunes.
4. Des contacts sont également établis avec la Maison du Tourisme et avec différents acteurs touristiques pour collaborer et communiquer sur la coopérative vers des visiteurs de passage par chez nous.
- Réunion avec la coordinatrice de la Maison du Tourisme pour réfléchir aux partenariats (communication, paquets cadeaux, lien avec les gîtes et chambres d'hôtes)
 - Présentation de la coopérative lors de la journée des partenaires organisée par la Maison du Tourisme
 - E-mail bientôt envoyé vers plus de 100 propriétaires de gîtes et chambres d'hôte afin qu'ils fassent connaître la coopérative et son système de vente en ligne à tous leurs clients qui organisent leur séjour sur le territoire. Texte de présentation en 3 langues (FR-NL-ANG)
5. Développement de la commission production comportant principalement des bénévoles engagés issus des communes de Gesves et Ohey.
- Reconnaissance d'une cellule appelée « commission production » (ex-GT production) au sein de la gouvernance de Cocoricoop
 - Objectif : se positionner sur l'inclusion de nouveaux producteurs, rencontrer divers producteurs du territoire, organiser des réunions par filière et des visites SPG, suivre les valeurs du cahier d'engagement... avec un certain recul vis-à-vis de l'équipe opérationnelle.
 - Réunion mensuelle précédent chaque CA afin de soumettre des propositions à avaliser par le CA.

Si la coopérative avec son système de vente en ligne et livraisons hebdomadaires semble répondre à un besoin chez un grand nombre d'habitants du Condroz, elle n'est bien entendu pas la seule façon de manger en circuit-court ou de soutenir les producteurs locaux chaque semaine... En effet, tant le GAL que la coopérative souhaitent participer à une dynamique

collaborative et complémentaire avec les petits commerces, les magasins à la ferme ou les marchés de producteurs. Des pistes sont en cours de réflexion et des contacts sont pris afin d'ouvrir le dialogue entre toutes ces énergies individuelles ou collectives œuvrant à un nouveau modèle de consommation et de production... et donc à une nouvelle économie locale pleine d'avenir dans le Condroz.

2.1.7 Formations, séminaires et visites

- Néant

2.1.8 Rencontres du GoAL

Le GoAL s'est réuni pour la sixième fois le 19/02/2019. Le PV se trouve en annexe du présent rapport.

2.2 Indicateurs

Indicateurs de réalisation et de résultats	Objectif final	Réalisé au 31/12/2018	Réalisé au 30/06/2019	Commentaires
Elaboration d'une méthodologie de bilan énergétique	1	1	1	
Réalisation de bilans énergétiques en ferme et interprétation des résultats	25	3	4	Didier Toussaint: comparaison éolien - photovoltaïque
Suivi de la mise en œuvre des solutions proposées	25	0	0	
<i>Nombre d'agriculteurs qui poursuivent les dispositions pour économiser l'énergie</i>	20	0	0	
Elaboration d'une méthodologie d'analyse de l'autonomie alimentaire	1	1	1	
Analyse de l'autonomie alimentaire en ferme et interprétation des résultats	25	9	10	Marcel Galet: sorgho
Suivi de la mise en œuvre des solutions proposées	25	9	10	
<i>Nombre d'agriculteurs qui poursuivent les dispositions d'autonomie alimentaire</i>	20	5	10	
Réalisation d'une brochure de capitalisation (autonomie énergétique et alimentaire)	1	0	0	
<i>Nombre de brochures diffusées</i>	500	0	0	
Réalisation d'essais en fermes	6	6	10	Sorgho chez 4 agriculteurs
<i>Nombre d'ha d'essais en ferme</i>	3	9	13	
Organisation de visites de terrain	8	4	8	Production protéines, PTD, APL et valorisation digestat, essais
<i>Nombre de participants aux visites de terrain (total)</i>	80	172	242	céréales Delloy
Organisation de séances d'informations sur les groupements d'employeurs	2	0	0	en attente des résultats du GAL Nov'Ardennes
<i>Nombre de personnes sensibilisées</i>	20	0	0	
<i>Nombre de groupements d'employeurs créés</i>	1	0	0	
Création d'une pièce de théâtre citoyenne	1	1	1	
<i>Nombre de citoyens impliqués dans la démarche créative</i>	40	46	46	
Représentation de la pièce de théâtre citoyenne	3	4	4	
<i>Nombre de spectateurs</i>	450	530	530	
Organisation de formation d'agri-guides	2	1	1	
<i>Nombre d'agri-guides formés et actifs</i>	8	10	10	
Création de circuits touristiques agriculture-patrimoine	3	1	1	
<i>Nombre de personnes ayant bénéficié des services des agri-guides</i>	400			
Organisation d'actions de promotion des circuits courts	5	5	5	
<i>Nombre de producteurs locaux impliqués dans les actions</i>	20	56	56	
Réunions du GoAL (groupe d'orientation actif et local)	8	5	6	
<i>Nombre de participants</i>	80	35	42	

Macro indicateurs (RW)	Objectif final	Réalisé au 31/12/2015	Réalisé au 30/06/16	Réalisé au 31/12/16	Réalisé au 30/06/2017	Réalisé au 31/12/2017	Réalisé au 30/06/2018	Réalisé au 31/12/2018	Réalisé au 30/06/2019
IND5 Nb_agri_diversif PAQ3									
Nombre d'agriculteurs du territoire du GAL concernés par le(s) projet(s) du GAL en matière de diversification vers d'autres productions, l'amélioration des structures, l'optimisation des techniques de production	25	-	-	-	-	-	9	9	10
IND6 Ratio_agri_diversif/agri_tot_territoire PAQ3									
Ratio nombre d'agriculteurs concernés en matière de diversification/nombre d'agriculteurs sur le territoire	40%	-	-	-	-	-	15%	15%	17%
IND7 Part_CA_diversif PAQ3									
Part moyenne approximative dans le chiffre d'affaire ou économies réalisées sur les charges variables (- de 30% ,environ 50%, + 50%) des agriculteurs du territoire du GAL concernés par le(s) projet(s) du GAL en matière de diversification vers d'autres productions, l'amélioration des structures, l'optimisation des techniques de production	NC	-	-	-	-	-	NC		
IND8 Nb_diversif PAQ3									
Nombre de diversifications réalisées sur le territoire du GAL à travers le(s) projet(s) du GAL en matière de diversification vers d'autres productions, l'amélioration des structures, l'optimisation des techniques de production	?	-	-	-	-	-	?		

2.3 Points positifs et difficultés rencontrées

Plusieurs points positifs sont à relever lors de ce semestre :

L'accompagnement personnalisé en matière d'autonomie alimentaire permet aux agriculteurs de faire des choix concrets adaptés à leur propre exploitation et d'améliorer réellement l'autonomie de leur ferme.

De manière générale, les agriculteurs marquent un réel intérêt pour la conduite d'essais au sein de leur exploitation, leur permettant de tester des techniques innovantes de façon accompagnée. Les essais de sorgho ont suscité l'intérêt de plusieurs agriculteurs et une nouvelle vitrine de mélanges fourragers est en installation.

Le soutien du GAL à Cocoricoop s'est concrétisé par l'engagement au sein du GAL d'un coordinateur pendant 6 mois à mi-temps. La coopérative, représentant une opportunité majeure pour les producteurs de notre territoire, a ainsi pu démarrer rapidement sur des bases professionnelles et avec un ancrage fort sur notre territoire.

La collaboration avec la commune d'Ohey et Protect'Eau pour la création d'un labyrinthe de CIPAN devrait permettre de communiquer largement vers le grand public sur les liens entre les pratiques agricoles actuelles et l'environnement.

Enfin, signalons la récente collaboration avec l'APAQ-W qui devrait permettre d'intensifier les actions du GAL en matière de communication sur le milieu agricole vers les citoyens.

Aucune difficulté majeure n'a été rencontrée.

3 Programme de travail pour la période suivante

3.1.1 Autonomie à la ferme

- Suivi des essais de sorgho et comparaison avec la culture du maïs.
- Implantation d'essais fourragers : vitrine de mélanges fourragers de plusieurs firmes.
- Suivi des essais fourragers avec Fourrage Mieux.
- Suivi des productions fourragères des différents agriculteurs encadrés.
- Séance d'information sur la production de semences fermières.

3.1.2 Guides agricoles et communication vers le grand public

- Finalisation des fiches culture et constitution d'un kit « module agriculture ».
- Mise en œuvre du labyrinthe de CIPAN.
- Concrétisation de collaborations avec l'APQ-W : éventail des grandes cultures, module agriculture 2020.

3.1.3 Promotion des circuits courts

- Ouverture du point relais Cocoricoop sur la commune d'Assesse.
- Finalisation des cartes postales promotionnelles des producteurs.

4. Annexes

4.1. Tableau financier Extrait DC (feuille « synthèse »)

Cf. annexe

4.2. Communication

4.2.1. *Actions de Communication sur le GAL et LEADER.*

<u>Dates</u>	<u>Projets</u>	<u>Description des actions de communication</u>	<u>Source</u>	<u>Article / Publication GAL</u>
27-02-19	GAL	Présentation projets nouveau Conseil communal Assesse	L'Avenir	Article
10-04-19	GAL	Commune de Gesves	Andenne Potins	Article
21-05-19	GAL	Newsletter GAL PTC	Entre Tiges et Chavées	Publication GAL

4.2.2. *Actions de Communication spécifiques – projet Agriculture*

<u>Dates</u>	<u>Projets</u>	<u>Description des actions de communication</u>	<u>Source</u>	<u>Article / Publication GAL</u>
25-01-19	Agriculture	Info - Production de protéines à la ferme	Sillon belge	Article
01-02-19	Agriculture	Info - Production de protéines à la ferme	Sillon belge	Article
24-04-19	Agriculture	Cocoricoop	Vlan	Article

4.3. Time sheet

Cf. annexe